



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



leplanning
familial

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION | 5 |
| 2022 EN BREF | 8 |
| NOUVEAUX PLANNINGS FAMILIAUX CRÉÉS EN 2022 | 12 |
| AVANCEMENT DU PLAN STRATÉGIQUE EN 2022 | 16 |
| La dernière année du Plan Stratégique 2020-2022 | |
| Les rencontres nationales des pôles | |
| Exemples d'avancement de feuilles de route en 2022 | |
| LES JOURNÉES "GENRE, DROITS ET SEXUALITÉS": LE PLANNING FAMILIAL EN LUTTE CONTRE LES VIOLENCES | 16 |
| 31^e CONGRÈS DU PLANNING FAMILIAL | 18 |
| Un travail de contribution de plusieurs mois | |
| Organiser le congrès : un travail collectif | |
| Trois jours pour voter, réfléchir, célébrer | |
| Un nouveau plan stratégique de 2023 à 2025 | |
| LA COMMUNICATION COMME LEVIER DE MOBILISATION | 21 |
| La première campagne d'influence du Planning familial | |
| Le Train pour l'Égalité | |
| LE CENTRE DE DOCUMENTATION CONFÉDÉRAL : DES RESSOURCES POUR S'INFORMER, SE FORMER ET S'OUTILLER | 22 |
| Les soirées de la doc | |
| Fais tourner tes outils (FTO) | |
| L'ACTIVITÉ DU DISPOSITIF NUMÉRO VERT NATIONAL "SEXUALITÉS, CONTRACEPTION, IVG" EN 2022 | 24 |
| Un nouveau site internet | |
| Le tchat national | |
| AGIR AVEC LES PROFESSIONNEL·LES : LA FORMATION | 26 |
| FEMMES ET VIH, LUTTE CONTRE LES IST | 28 |
| LES PROGRAMMES NATIONAUX DU PLANNING FAMILIAL | 29 |
| Le programme Handicap et alors | |
| Le programme Jeunes | |
| Le programme Genre et Santé Sexuelle | |
| Le programme MOM (ministère des Outre-mer) | |
| LE PLANNING À L'INTERNATIONAL | 34 |
| Les programmes MPACOS, TISSER, PADSJ | |
| La Plateforme Elsa | |
| PLAIDOYER INTERNATIONAL | 36 |
| CONCLUSION | 39 |

Coordination et rédaction

Sacha Caline, Camille Frouin, Patricia N'depo, avec l'aide de Sandra Franrenet, journaliste

Ont participé à la rédaction

Alice Ackermann, Audrey Leroy, Bénédicte Paoli, Blandine Charbonneau, Camille Fidelin, Carine Favier, Caroline Rebhi, Cécile Malfray, Charlotte Billaud, Chrystel Grosso, Éléonore Stevenin-Morguet, Élie Bouët, Francesca Bonsignori, Guylaine Vernet, Lydie Porée, Margaux Sanz, Marie Da Costa, Marion Athiel, Mel Noat, Robert Simon, Sarah Durocher, Sixtine Voillery, Véronique Séhier.

Conception et réalisation graphique

Stéphanie Poche

Photo de couverture

© Chrystel Grosso, 2022

Impression

Estimprim

AU PLANNING
ON SAIT QUE DES **HOMMES** AUSSI
PEUVENT ÊTRE **ENCEINTS**



le planning
familial

AU PLANNING,
ON SAIT QUE **TOUTES** LES **FEMMES**
SONT DES **FEMMES**.



le planning
familial

AU PLANNING, ON **RESPECTE**
L'AUTODETERMINATION



le planning
familial

AU PLANNING
ON SAIT QU'IL Y A ENCORE PLUS DE
GENRES QUE DE **CONTRACEPTION**



le planning
familial

INTRODUCTION

UNE ANNÉE SOUS LE FEU D'ATTAQUES

En 2022, le Planning familial a été la cible d'attaques anti-choix. Des Planning familiaux et des associations féministes d'autres pays du monde subissent la même situation. Ces attaques nous rappellent que nos luttes, constantes, sont essentielles pour protéger et étendre les droits sexuels et reproductifs, les droits des femmes et des personnes minorisées et marginalisées.

À titre d'illustration, durant l'été, notre mouvement a été victime de cyber-harcèlement et d'attaques dans les médias suite à la publication d'une affiche représentant un homme enceint conçue pour notre mouvement par Laurier the Fox (2021). Derrière cet événement, c'est l'ensemble des droits à disposer de son corps qui ont été attaqués. Le Planning familial a toutefois été massivement soutenu par le milieu associatif ainsi que le grand public. Avec la feuille de route Agir avec les personnes LGBTQIA+, et en lien avec la feuille de route de Lutte contre les anti-choix, le Planning a rédigé une [tribune](#) pour s'adresser aux personnes que ce bad buzz aurait questionnées. De plus, une enquête a été commencée en décembre 2022 sur les conséquences de cet épisode. Ses [résultats](#) sont désormais disponibles.

Aux offensives contre les droits sexuels s'ajoutent celles visant les libertés associatives en France. Le contrat d'engagement républicain (entré en vigueur le 2 janvier 2022) qui doit être signé pour toute demande de subvention, vient mettre en danger la démocratie associative. Face à ces injures, notre mouvement a réagi.

UNE ANNÉE DE RENFORCEMENT ET DE SOUTIEN

Suite aux attaques subies au cours de l'été 2022, le Planning familial a reçu de nombreux soutiens de la part d'associations, de syndicats et de partis politiques. Le nombre d'adhésions aux associations départementales et de dons a également énormément augmenté sur cette période. C'est le signe que les valeurs qui y sont défendues sont ancrées dans des réalités sociales et que le mouvement est reconnu et soutenu dans ses luttes pour l'égalité de toutes et tous. L'année 2022 a également été marquée par le renforcement du mouvement du Planning familial. Nous sommes fier·e·s d'avoir intégré six nouvelles associations départementales (AD) dans la Confédération! Cela nous permet d'être présent·e·s sur de nouveaux territoires (Jura, Savoie, Haute-Marne, Allier, Aude et Charente) et d'atteindre le nombre de 80 AD. Cette dynamique s'accompagne de la consolidation de l'équipe confédérale, notamment par la création de quatre

nouveaux postes : informaticien-ne, chargée du développement du tchat numéro vert national (NVN), chargée de plaidoyer national et chargée de coordination "Espaces Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle" (EVARS).

Malgré la persistance de la crise sanitaire, la vie associative et démocratique du Planning familial a continué : six réunions du conseil d'administration confédéral ont pu se tenir, dont trois en présentiel. Au sein des pôles "Genre, Droits et Sexualités" et "Vie Associative et Réseau", les feuilles de route, en lien avec le bureau, l'équipe confédérale et les programmes, ont poursuivi leur travail politique et la mise en œuvre des orientations du plan stratégique 2020-2022.

UNE ANNÉE DE CONGRÈS

Tous les trois ans, le Planning familial se réunit pour décider des orientations politiques futures. Cette année, le congrès s'est tenu à Saint-Etienne (Auvergne-Rhône-Alpes), du 4 au 6 novembre 2022. L'association départementale de la Loire, qui fêtait cette même année ses 60 ans, en a porté l'organisation avec le concours de la confédération nationale.

Lors de cet événement qui a rassemblé près de 200 personnes, le Planning familial a choisi de se définir comme un mouvement féministe intersectionnel. Il a notamment voté en faveur d'une meilleure inclusion des personnes grosses, des femmes voilées ou portant le voile, ainsi que pour une mixité sociale accrue. Par là, il démontre encore une fois combien la convergence des luttes reste centrale à ses expériences, réflexions et combats. À cette occasion, a été affirmée la nécessité d'une action internationale portée par une réflexion décoloniale, en accord avec les valeurs de notre mouvement. Nous avons également choisi de renforcer la place de la formation comme outil politique, de même que le renforcement de nos instances de gouvernance (niveaux local, régional et confédéral) par la formation des administrateurs·rices, le renouvellement des élu·e·s et l'inclusion d'un nombre plus large d'AD dans nos processus de décisions confédérales.

Le bien-être des militant·e·s, bénévoles et salarié·es a été au cœur de nos échanges. Les votes ont été en faveur d'espaces de parole sur la charge de travail, la mise en place de séances d'analyses de pratique et la création d'une commission intermédiaire sur les conflits. A la suite du congrès, les instances statutaires (bureau confédéral, commission finance et commission statuts) ont été renouvelées. Certaines insatisfactions à propos de cet événement, par exemple le temps trop long pris par les votes relativement au temps de débat, nous ont incité·es à lancer un travail pour repenser et s'autoriser à transformer cette instance stratégique fondamentale pour le mouvement.

UNE ANNÉE DE MOBILISATION NATIONALE...

Les attaques sur les libertés associatives nous ont amené·e·s à nous mobiliser aux côtés d'associations partenaires pour défendre les droits des personnes à former et faire vivre des associations en s'appuyant sur la loi 1901. La liberté de s'autodéterminer, de se rassembler et de choisir est et restera au centre de nos combats. Toujours dans l'objectif de défendre les valeurs féministes, associatives et d'éducation populaire, nous nous sommes également mobilisé·es en réaction à des dispositifs nationaux qui nous semblent délétères. Parmi ceux-ci, le Service national universel, le conditionnement du RSA au bénévolat ou encore la mise en place du dossier médical partagé. Cette mobilisation passe d'abord par le partage d'informations entre instances du mouvement, en particulier lors des temps de réunions de conseil d'administration (CA) confédéral.

En tant qu'association féministe, le Planning a poursuivi son engagement pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Dans le cadre de l'avancement du plan stratégique 2020-2022, deux journées thématiques organisées par le pôle "Genre Droits Sexualités" ont été consacrées à la thématique des violences. En 2022, par son expérience de terrain et son expertise politique, le Planning familial est resté proactif à toutes les échelles dans la lutte contre les violences. Au niveau national, le Planning a été mobilisé pour la journée du 25 novembre en participant à une conférence de presse organisée par "Nous Toutes". A l'instar des 8 mars et 1^{er} décembre, il était présent dans la rue et signataire d'appels collectifs.

Dans le contexte des élections présidentielles et législatives synonyme de montée de l'extrême droite, le Planning a participé au débat public. Un communiqué a été rédigé afin d'interpeller les candidat·e·s et un second texte a été publié dans l'entre deux tours. Une campagne d'influence pour défendre l'éducation à la sexualité a été portée par le Planning via des vidéos sur les réseaux sociaux (Tik Tok, Instagram). Nous avons également participé aux côtés d'autres partenaires au "Train de l'Égalité", une initiative portée par la Fondation des Femmes.

...ET À L'INTERNATIONAL

En novembre 2022, le Planning a participé à l'assemblée générale trisannuelle de la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF), qui fédère les Plannings familiaux du monde entier. Cet événement politique majeur a été l'occasion de rencontrer les Plannings familiaux de différents pays, d'échanger sur nos pratiques, nos stratégies de plaidoyer et d'explorer des possibilités de se soutenir mutuellement dans nos combats. Cette année, des représentantes du Planning se sont rendues à un séminaire européen (organisé par la commission européenne, la France et la Belgique) pour échanger sur les bonnes pratiques liées à la santé et aux droits sexuels et reproductifs. Le travail de réseau et de solidarité a aussi eu lieu sous la forme de rencontres dans les locaux du Planning, comme en décembre 2022, lors d'une conférence de presse avec des militantes

féministes de l'organisation SEMA Ukraine qui accompagne les femmes victimes de viols et de violences sexuelles en Ukraine.

UNE ANNÉE DE VICTOIRES INSTITUTIONNELLES...

En février 2022, France compétences a validé la demande d'enregistrement de la formation au Conseil Conjugal et Familial (CCF) au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour 3 ans. Cette reconnaissance va permettre de non seulement faciliter la formation des stagiaires mais aussi de valoriser le travail des CCF et l'investissement du Planning familial pour professionnaliser cet axe.

A la fin de l'année 2022, le Planning familial a démarré la coordination des Établissements Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS) dans l'objectif, notamment, d'augmenter la visibilité de tous ces lieux sur le territoire.

... ET POLITIQUES

Enfin, 2022 a été une année particulière avec le vote de la loi du 2 mars 2022 visant à renforcer le droit à l'avortement et notamment à allonger le délai légal pour l'IVG de 12 à 14 semaines de grossesse. Dans les mois qui ont précédé nous nous sommes toutes et tous mobilisé·e·s pour faire pression sur les parlementaires mais aussi la société tout entière, via des courriers, des tribunes, des rencontres, des débats, des auditions, etc.

Fier·e·s de cette bataille gagnée avec l'aide d'autres associations, notre mobilisation a continué pour l'application de cette loi mais également pour la constitutionnalisation du droit à l'IVG. En 2022, nous avons soutenu les projets de loi de la sénatrice Mélanie Vogel et de la députée Mathilde Panot pour constitutionaliser l'IVG, afin que l'avortement devienne un droit fondamental. Cette inscription dans la constitution permettrait de protéger ce droit et d'éviter un recul en cas de changement de majorité politique, comme cela a pu être le cas aux États-Unis (abrogation de l'arrêt Roe v. Wade), en Hongrie et en Italie.

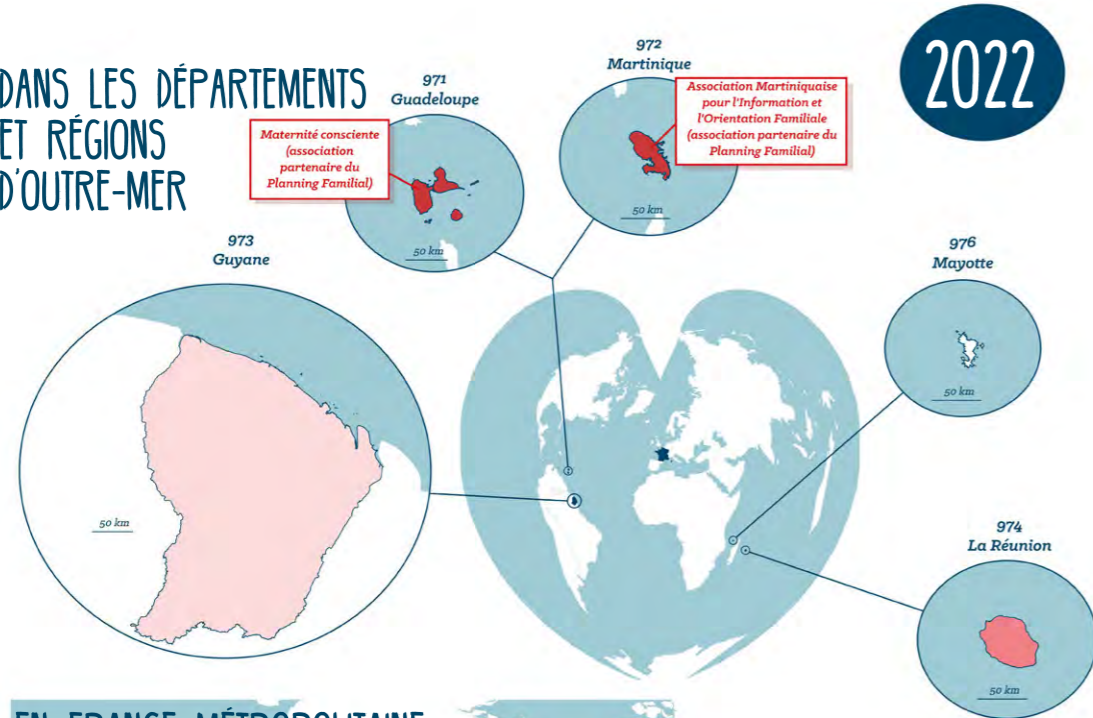
Le Bureau confédéral



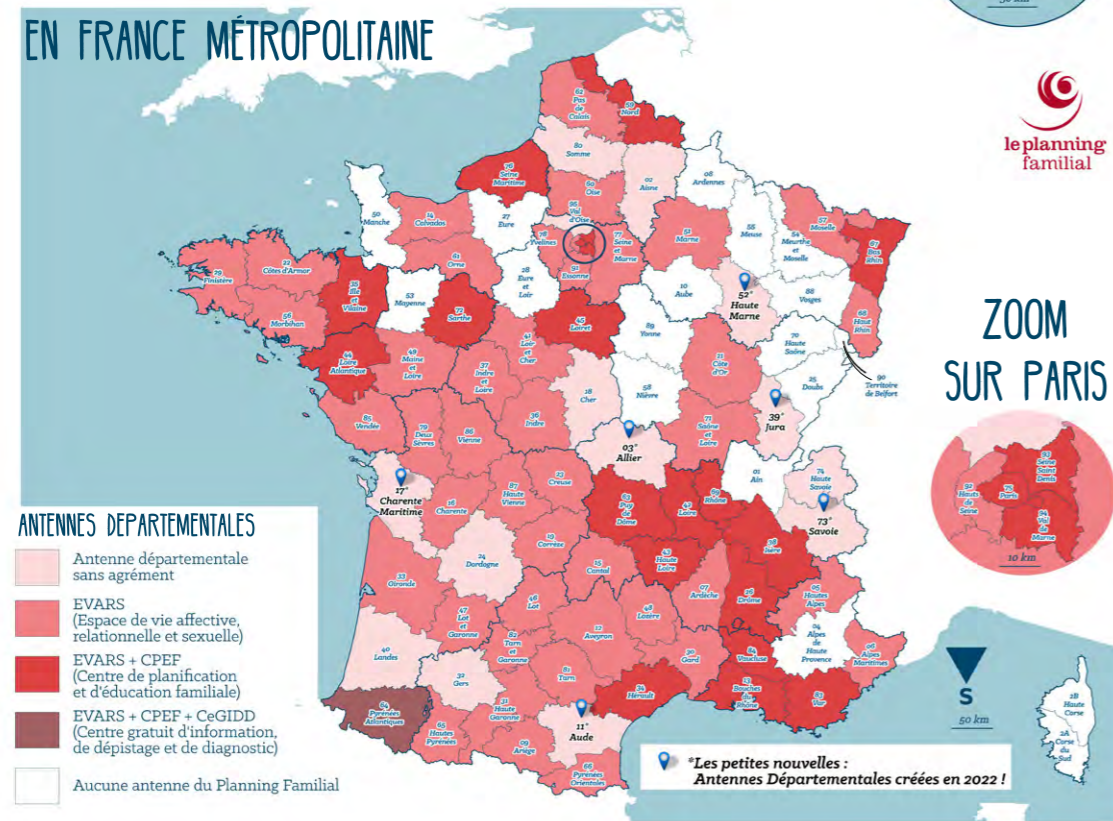
2022 EN BREF

LE PLANNING FAMILIAL EN FRANCE

DANS LES DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER



EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



UN MOUVEMENT DE PLUS DE 2000 PERSONNES

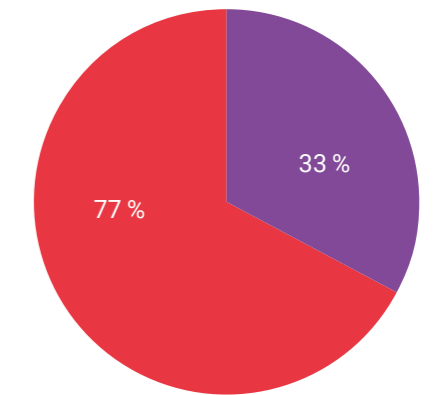


441 012 PERSONNES TOUCHÉES PAR NOS ACTIONS

dont 205 251 accueillies individuellement
dont 235 761 ayant assisté à au moins une séance collective
dont 9 046 professionnel·les formé·es

► Venir au planning

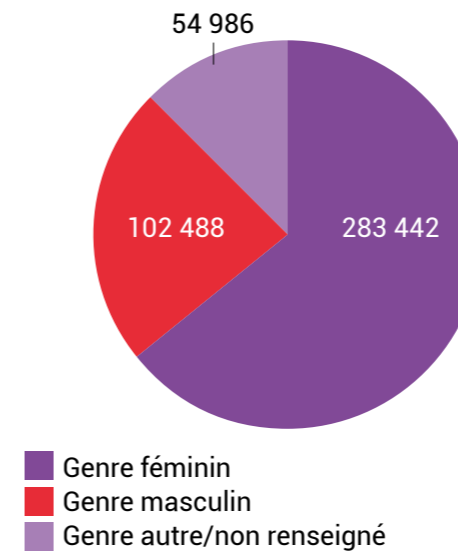
| Personnes concernées par au moins une action | |
|--|---------------|
| Accueil individuel non médical | 139528 |
| Accueil médical | 65723 |
| Actions collectives | 235761 |
| Total | 441012 |



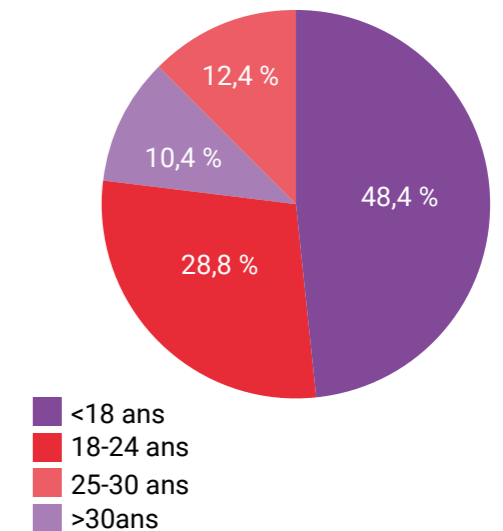
Salarié·e·s
Bénévoles

► Les publics du planning

Répartition du public en fonction du genre



Répartition du public par tranche d'âge*



* Quand l'âge est connu (ce qui concerne 78% des personnes ayant participé à au moins une séance d'action collective)

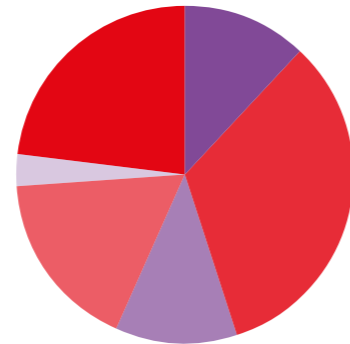
► Ce que le Planning fait sur le terrain

L'éducation à la sexualité

Animations éducation à la sexualité

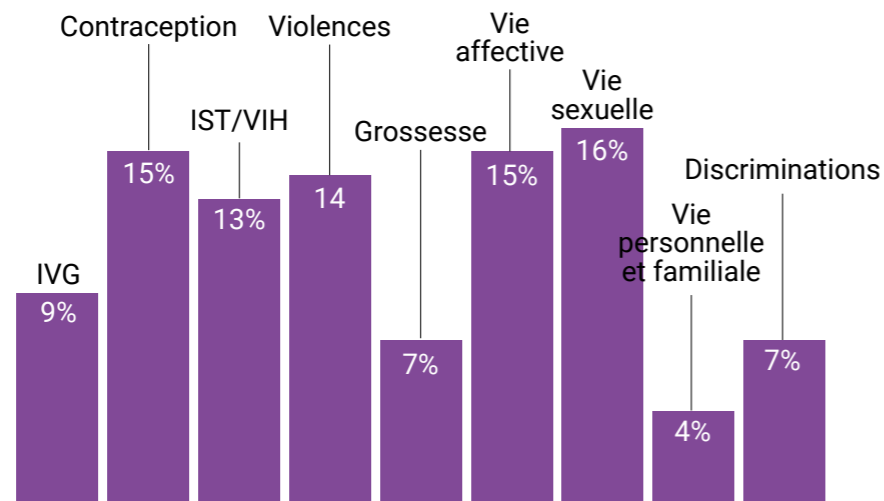
| | Nombre d'élèves | Nombre d'interventions |
|-------------------------------|-----------------|------------------------|
| Maternelle-Primaire | 18 767 | 1821 |
| Collège | 52 040 | 3920 |
| Lycée général | 18 499 | 1301 |
| Lycée professionnel | 26 998 | 1257 |
| Études supérieures | 4605 | 316 |
| Niveau scolaire non renseigné | 3 6025 | 3439 |
| Total | 156 934 | 12 054 |

| Nombre d'élèves par genre | |
|---------------------------|---------------|
| Genre féminin | 76 310 |
| Genre masculin | 74 620 |
| Genre autre | 6004 |
| Total | 156934 |

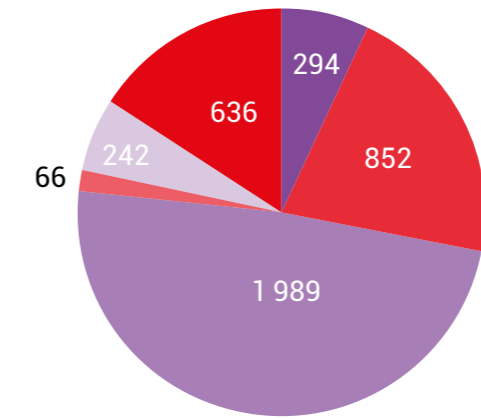


■ Maternelle-Primaire ■ Collège
■ Lycée général ■ Lycée professionnel
■ Études supérieures ■ Niveau scolaire non renseigné

Thématiques abordées en action collectives



Répartition du nombre de séances pour les animations autres que scolaires

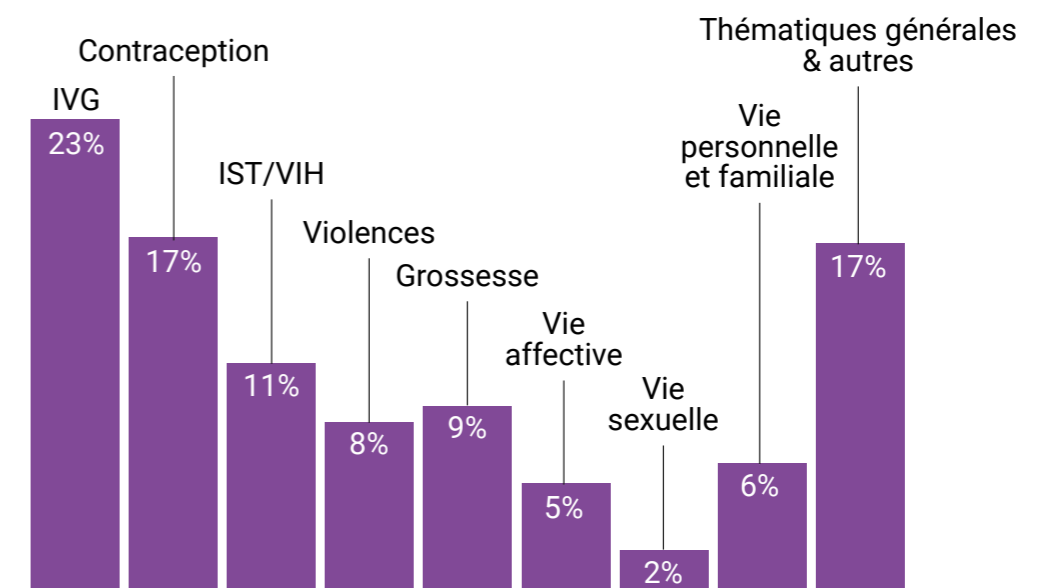


■ Accueil collectif ■ Forum, stand
■ Groupe de parole hors GSS ■ Conférence, colloque
■ Bus/Camion ■ Théâtre forum

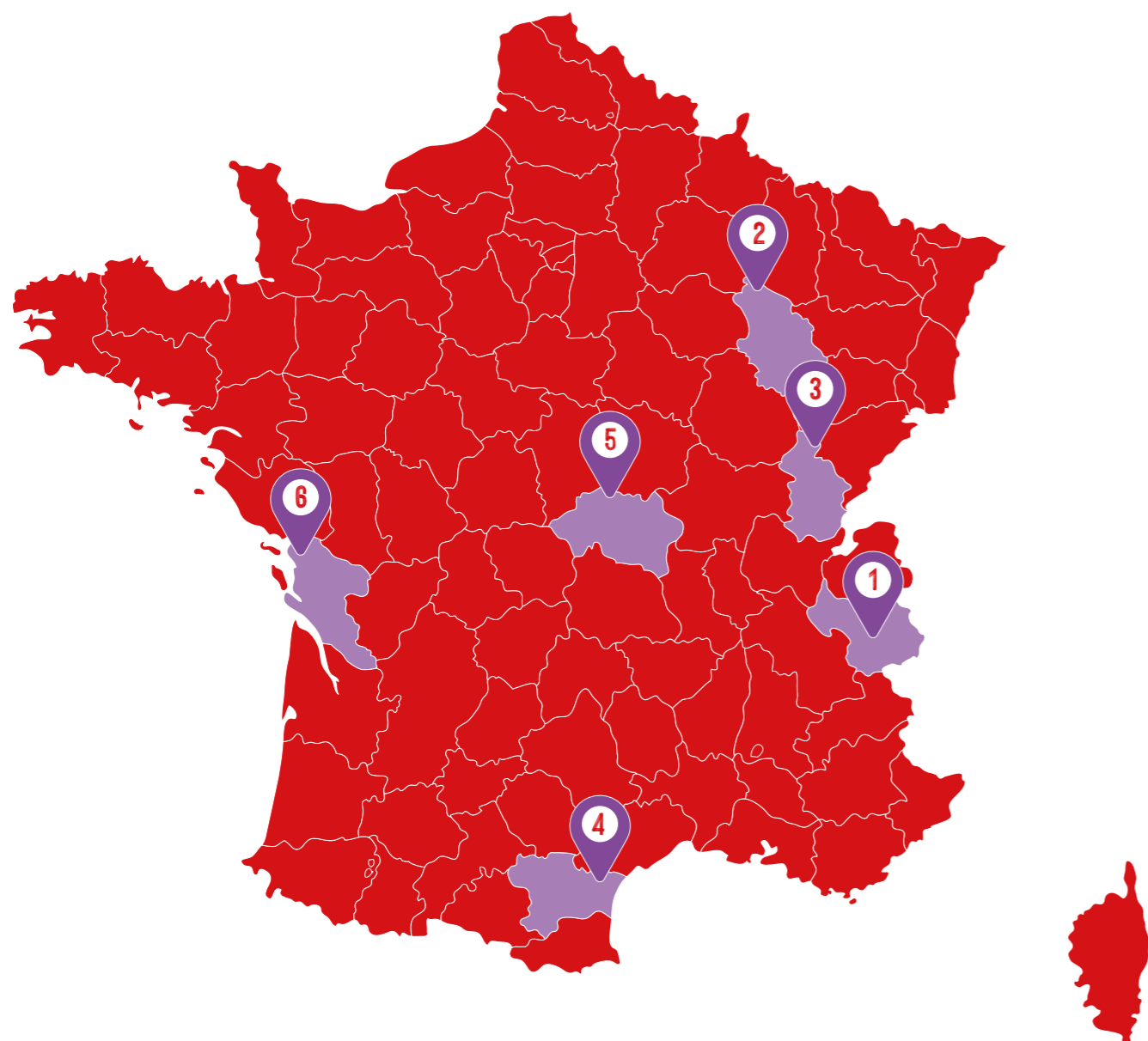
► Pourquoi vient-on au Planning ?

Les thématiques abordées

Accueil individuel les thématiques principales



NOUVEAUX PLANNINGS FAMILIAUX CRÉÉS EN 2022



- 1. Le Planning familial 73 (Savoie)
- 2. Le Planning familial 52 (Haute-Marne)
- 3. Le Planning familial 39 (Jura)

- 4. Le Planning familial Audois (Aude)
- 5. Le Planning familial 03 (Allier)
- 6. Le Planning familial 17 (Charente-Maritime)

Le Planning familial 73 (Savoie) Créé en avril 2022, basé à Chambéry

Le contexte :

Après une vingtaine d'années de sommeil, le Planning familial de Savoie a réouvert ses portes en avril 2022. Huit mois plus tard, le groupe était constitué de 14 adhérent-e-s.

Les activités :

Pour sa première année, les militantes ont d'abord pris le temps de structurer l'association en apprenant à se connaître, en posant les bases de la gouvernance et en créant leurs outils d'organisation. En parallèle, elles ont commencé à se former notamment à l'éducation à la sexualité, à s'ancrer localement en rencontrant des partenaires et à expérimenter ensemble certaines actions (stands, atelier de couture de serviettes hygiéniques lavables...)

« Ce projet nous donne le sentiment de pouvoir agir sur le territoire, à des endroits qui nous nourrissent ! Pour 2023, nous souhaitons continuer à nous former, et commencer à intervenir avec certains partenaires, notamment autour des questions de précarité menstruelle. »

Planning familial 52 (Haute-Marne) Créé en mai 2022, basé à Saint-Dizier

Le contexte :

Le Planning familial s'est implanté en 1972 dans la Haute-Marne, mais l'association s'était éteinte en 2018. Les besoins sur le territoire étant toujours présents, une gynécologue et une sage-femme qui effectuaient des interventions scolaires ont pris l'initiative de remonter une association et de créer un EVARS. Elles ont progressivement été rejointes par plusieurs militant-e-s souhaitant s'investir dans le projet : fin 2022, le Planning familial 52 comptait 25 adhérent-e-s.

Les activités :

Pour le moment, le Planning familial 52 réalise des accueils téléphoniques, notamment sur les questions d'infections sexuellement transmissibles (IST) et de contraception, ainsi que des interventions scolaires. L'objectif pour 2023 est de pouvoir augmenter le nombre de séances d'animations collectives.

« En décembre 2022, nous avons suivi une formation sur l'éducation à la sexualité animée par la Fédération du Planning familial d'Île-de-France. Pour les adhérentes, ça a été l'occasion de se rencontrer et également d'échanger entre générations sur des questions féministes qui nous concernent toutes »

Le Planning familial 39 (Jura) Créé en août 2022, basé à Dole

Le contexte :

Depuis plusieurs années, deux militant-e-s mûrissaient le projet de créer un Planning familial dans le Jura pour pallier l'absence d'associations en matière de santé sexuelle dans le département. À travers leur expérience professionnelle dans ce domaine, il et elle ont pu observer le peu de personnel-le-s formé-e-s pour intervenir dans les collèges ou recevoir du public, et ont voulu répondre à ce besoin.

Les activités :

Les militant-e-s se sont concentré-e-s sur la structuration de l'association : création d'un compte bancaire, rencontre d'élue-s, etc. Leur premier objectif, pour pouvoir développer les activités et commencer à accueillir du public, est de trouver un local.

« L'événement le plus important pour nous, c'est lorsque nous avons présenté notre projet au CA de la confédération du MFPF. Celui-ci a été accepté et nous avons reçu beaucoup d'encouragements de la part des acteur-rices du Planning familial. Le fait de créer quelque chose qui n'existe pas demande de l'investissement, c'est stimulant et valorisant. »

Planning familial Audois (Aude) Créé en août 2022, basé à Lézignan-Corbières

Le contexte :

Le projet associatif du Planning familial de l'Aude est né de la volonté de reconstruire une antenne départementale du Planning familial après 2 ans de fermeture de l'ancienne structure très active et dont l'absence se faisait sentir sur le territoire. Dans ce département rural, les problématiques en lien avec la désertification médicale et l'éloignement géographique côtoient la précarité et l'isolement. Les conséquences sont les suivantes : inégalités d'accès à l'information et aux soins, difficultés d'accès à l'IVG.

Les activités :

Forte d'une petite dizaine de membres, l'association propose une permanence téléphonique assurée par des bénévoles afin de toucher l'ensemble du territoire. Elle recherche un local pour avoir un espace d'accueil physique.

« Pour 2023, notre but est de nous former pour effectuer des interventions collectives, et développer des permanences physiques. »

Le Planning familial 03 (Allier)

Créé en septembre 2022, basé à Moulins

Le contexte :

Dans l'Allier, territoire rural où peu d'actions ont lieu, un Planning familial avait été créé en 1963 mais l'association s'était dissoute, les archives en ayant perdu la trace à partir de 1978. En 2022, deux militantes féministes originaires de ce département, animatrices de prévention, ont décidé de se mobiliser pour recréer un Planning, implanter des luttes féministes et développer l'éducation à la vie sexuelle et affective en milieu scolaire. Ces deux bénévoles, co-présidentes de l'association, ont rapidement été épaulées par un conseil d'administration de cinq autres personnes.

Les activités :

L'association mène déjà de nombreuses activités : permanence mensuelle à la mission locale de Moulins, stands de prévention en milieu scolaire, accompagnement IVG pour les mineur-e-s, accompagnement de sages-femmes dans leurs rendez-vous IVG et contraception au centre de planification de Moulins, ou encore organisation d'événements sur des dates fortes, comme la journée internationale de lutte contre le VIH-sida.

« Ce projet nous permet de porter les luttes féministes dans notre département, qui sont très peu présentes. Pour 2023, nous souhaiterions trouver un local et surtout embaucher au moins un-e salarié-e pour pérenniser nos actions. »

Le Planning familial 17 (Charente-Maritime)

Créé en novembre 2022, basé à Oléron

Le contexte :

L'île d'Oléron est un désert en matière de prise en charge et de soins : au peu de médecins et de sages-femmes qui freinent l'accès à l'IVG, s'ajoutent des difficultés de mobilité propres à ce territoire rural. On y constate aussi une forte présence des violences intrafamiliales. Ce constat, conjugué au manque d'initiatives militantes, en particulier féministes, a donné l'envie à un collectif de militantes de fonder un Planning familial, aujourd'hui porté par une dizaine de bénévoles actives.

Ces dernières ont été accompagnées dans leur projet par la fédération régionale Nouvelle-Aquitaine, et se sont formées auprès du Planning familial 79, dans le département voisin. Des échanges ont eu lieu avec des militant-e-s de La Rochelle, Rochefort et Saintes, pour envisager un développement plus large sur le département.

Les activités :

En plus des temps de travail dédiés à la création de l'association, le Planning familial 17 a commencé à organiser des cercles de discussion autour de sujets sur le féminisme ouverts à tout-e-s. Ils sont l'occasion d'intéresser de nouveaux-elles bénévoles. L'association souhaite reprendre progressivement les activités jusque-là menées par les Plannings familiaux limitrophes qui palliaient le manque de structures locales en Charente-Maritime : animation en milieu scolaire, stands, groupes de parole...

« On a constitué un collectif de femmes formidables ! On parle beaucoup plus de féminisme, c'est l'occasion de remettre beaucoup de choses en question, de faire de chouettes rencontres... Pour 2023, on souhaiterait déjà trouver un local, et aussi nous former, créer des permanences et développer nos actions et nos liens avec les associations du territoire. »



AVANCEMENT DU PLAN STRATÉGIQUE EN 2022



LA DERNIÈRE ANNÉE DU PLAN STRATÉGIQUE 2020-2022

Entre les congrès, différentes instances sont chargées de participer à l'avancement du plan stratégique pour tenir nos objectifs : faire avancer nos pratiques, porter nos revendications et lutter pour défendre les droits. Les entités mobilisées sont le CA confédéral, l'équipe confédérale, les responsables de programmes et dispositifs, le bureau confédéral et les élu·e·s des pôles Genre, droits et sexualités (GDS) et Vie associative et réseau (VAR). Ces différentes entités se sont réunies deux fois en 2022 pour travailler collectivement.

Les pôles sont composés de bénévoles et de salarié·e·s des AD, des fédérations et des Jeunes Militant·e·s, élu·e·s par le CA confédéral, qui travaillent ensemble au niveau national. Pour mener à bien le plan stratégique, les pôles le divisent en « feuilles de route » thématiques. Ces feuilles fixent les objectifs à atteindre sur une thématique précise : moyens, calendrier, budget, etc. Chaque feuille de route donne ensuite lieu à un « chantier », mené par un groupe de travail impliquant des membres des pôles (salarié·e·s ou bénévoles) et des personnes ressources.

L'avancement du Plan stratégique est animé par des membres du bureau ainsi que par la chargée d'animation du réseau. Les permanences régulières destinées aux élu·e·s des pôles ainsi que les newsletters ont contribué à structurer le projet et à le faire mieux connaître dans le mouvement.

LES RENCONTRES NATIONALES DES PÔLES

Les pôles ont aussi la responsabilité d'organiser deux rencontres nationales thématiques par an pour répondre à des besoins identifiés par le réseau. En 2022, deux journées autour des violences ont été proposées par le pôle GDS. De son côté, le pôle VAR a organisé une rencontre en visioconférence sur les différents modèles de gouvernance. Une trentaine de personnes étaient mobilisées et un intervenant de France Bénévolat est venu présenter les différentes formes de gouvernance et leur cadre légal.

EXEMPLES D'AVANCEMENT DE FEUILLES DE ROUTE EN 2022

Accompagner les ADs dans la gestion de conflits (VAR)

Les membres de la feuille de route ont établi un état des lieux du fonctionnement du dispositif de commission des conflits, au regard des besoins du réseau. Cet état des lieux a été formalisé dans un document contenant des propositions parmi lesquelles la création du groupe « Accompaconflicts », qui serait une instance intermédiaire permanente, premier espace d'écoute et de redirection dans les situations de conflits dans le mouvement. Cette proposition qui a été soumise au vote lors du congrès de 2022, est maintenant intégrée au nouveau plan stratégique.

Renforcer la lutte contre les anti-choix (GDS)

Le renforcement du Planning dans cette lutte passe par les objectifs suivants :

- mieux connaître les anti-choix et leurs moyens d'actions,
- définir des stratégies de plaidoyer en fonction des publics cibles.

En avril, la feuille de route a proposé au réseau une soirée de décryptage des programmes de différent·es candidat·es aux élections présidentielles et législatives. Le groupe réalise un important travail de veille sur des actualités, comme le rapport du Parlement européen sur le financement des groupes anti-choix. Le travail de ce groupe met en évidence la nécessité de travailler sur les mots, de comprendre la rhétorique utilisée par les anti-choix et de se réapproprier certains thèmes et mots (« vie », « famille »...) pour les réinvestir de notre militantisme pro-choix. Un petit vademecum sur « comment agir en cas d'attaques » a aussi été rédigé en soutien au réseau. Il fait partie des ressources mises à disposition des AD.

Engager une réflexion sur les pratiques numériques du Planning (VAR)

Le chantier a repris de l'activité depuis septembre 2022. L'objectif est double :

- travailler à une sortie des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) pour les outils utilisés au niveau confédéral,
- accompagner les AD qui souhaitent transitionner vers d'autres outils.

Un questionnaire permettant de prendre connaissance des pratiques et des besoins a été rempli par l'équipe confédérale, et un temps d'échange à destination des AD a eu lieu fin novembre pour présenter la feuille de route et parler des pratiques déjà existantes.

Agir avec les personnes LGBTQIA+ (GDS)

Pour répondre aux besoins du mouvement, la feuille de route a concentré une grande partie de son travail sur l'accueil des personnes trans, avec notamment des formations dans le réseau aux niveaux local et confédéral. Elle a rencontré les associations Acceptess-T et le ReST, ainsi que l'ONG Transgender Europe. Enfin, le groupe a participé aux travaux d'autres feuilles de route et programmes pour veiller à ce que les questions d'identité de genre soient prises en compte de manière transversale au Planning.

Contraception pour toutes et tous (GDS)

Après s'être concentrée sur la contraception spermato-bloquante, la feuille de route a élargi son horizon à l'ensemble des contraceptions, avec une attention particulière à l'inclusivité. Un questionnaire a été envoyé au réseau en juillet 2022 pour dresser un état des lieux des ressources, des besoins et des partenariats existants dans le réseau. L'analyse des réponses montre que la plupart des AD utilisent des supports externes au réseau, ce qui ouvre une piste vers la réalisation de supports propres à notre association en partenariat avec d'autres structures.

LES JOURNÉES GENRE, DROITS ET SEXUALITÉS

LE PLANNING FAMILIAL EN LUTTE CONTRE LES VIOLENCES



Ces journées se sont déroulées les 10 et 11 juin 2022 à Strasbourg et ont réuni 55 militant·e·s bénévoles et salarié·e·s du Planning familial. Leur organisation est partie d'un constat : le Planning familial est engagé dans la lutte contre toutes les formes de violences depuis des décennies. Au quotidien, nous accueillons des personnes victimes de violences, notamment de violences sexistes et sexuelles. Nous les écoutons, nous les accompagnons et nous luttons pour que leurs voix soient entendues. A l'échelle locale, nationale et internationale, nous menons différents combats afin de mettre fin aux violences basées sur le genre, par la prévention, l'identification et l'accompagnement. Sur chacun de ces 3 champs, nous avons besoin de mutualiser et confronter nos pratiques.

À partir de son expérience de terrain, le Planning familial mène différents plaidoyers pour lutter contre les violences (changement du cadre légal, obligation de formation des professionnel·le·s, application de la loi de 2001 sur l'éducation à la sexualité, etc.). Ces journées ont également été l'occasion de revenir sur nos stratégies de plaidoyer à toutes les échelles.

Le 10 juin, une soirée publique a été proposée avec pour axe "L'éducation à la sexualité : un levier fondamental pour la lutte contre les violences". Elle a rassemblé des acteur·trice·s politiques, associatif·ves et des

professionnel·le·s et permis de mettre en lumière les conséquences de la non-application de la loi de 2001 sur l'éducation à la sexualité. Au programme de ces deux jours, ont eu lieu des présentations sur :

- l'histoire de l'engagement du Planning familial dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles,
- la place et le plaidoyer du Planning en 2022 dans la lutte contre les violences à l'échelle nationale,
- différents dispositifs d'accompagnement et de prévention (dépistage systématique des violences, application mobile, accueil de jour, outil de prévention en milieu festif).

Deux présentations ont également permis de se saisir de nos programmes et dispositifs nationaux pour intégrer la parole des personnes concernées (les femmes en situation de handicap victimes de violences et les victimes de mariages forcés).

Deux thématiques ont été l'objet de discussions sous forme de table ronde et de groupe de travail : l'accompagnement des auteurs de violences et les rapports entre le Planning familial, la Police et la Justice.

31^E CONGRÈS DU PLANNING FAMILIAL

ON EST LE PLANNING ! "FIER·E·S ET DÉTERMINÉ·E·S POUR NOS DROITS, NOS LIBERTÉS ET L'ADELPHITÉ¹"

Le 31^{ème} congrès du Planning familial s'est tenu à Saint-Etienne (Auvergne-Rhône-Alpes), du 6 au 8 novembre 2022. L'association départementale de la Loire, qui fêtait cette même année ses 60 ans, a porté l'organisation de ce congrès avec le concours de la confédération nationale. Cet événement a rassemblé près de 200 personnes : les délégué·e·s des associations départementales et régionales de France métropolitaine et d'outre-mer ainsi que des Jeunes Militant·e·s, les membres de droit, les invité·e·s statutaires (administrateur·rice·s confédéraux·ales), les observateur·trice·s et les invité·e·s extérieur·e·s.

Durant ces trois jours, les personnes mandatées par leurs AD ont voté pour construire les grandes orientations politiques du mouvement, qui seront appliquées durant les trois prochaines années.

UN TRAVAIL DE CONTRIBUTION DE PLUSIEURS MOIS

Le travail sur le congrès a débuté dès le mois d'octobre 2021. Pour enrichir les échanges et les votes, les différentes entités du mouvement ont été sollicitées pour produire des textes contenant des propositions d'orientation. Un groupe d'élue·s du CA confédéral, le « groupe textes », s'est constitué pour coordonner ce travail préparatoire.

À l'issue de cette première étape, une synthèse a été réalisée et envoyée au mouvement pour passer à la phase d'amendements et de contre-propositions. Cette phase s'est déroulée de novembre 2021 à avril 2022.

Au total, 90 textes ont été produits par plus de 30 associations départementales du mouvement, des Jeunes Militant·e·s, des groupes de travail nationaux ou encore des programmes nationaux.

Enfin, le CA confédéral a acté les textes qui ont été portés au vote lors du congrès (certaines propositions, suffisamment consensuelles, étant validées directement par le CA sans passer en congrès).

ORGANISER LE CONGRÈS : UN TRAVAIL COLLECTIF

Pendant la période de production des textes, des militant·e·s du mouvement ont démarré le travail d'organisation de l'événement. Le Planning familial 42 a notamment mobilisé plusieurs salarié·e·s et une équipe de bénévoles. Il s'est fortement impliqué dans la gestion des aspects logistiques et financiers (repérage et réservation des salles, traiteurs, hébergements, rencontres de partenaires financiers et techniques, réalisation de dossiers de demandes de subvention, constitution des dossiers des participant·e·s, mobilisation des médias, organisation des temps de réception...). À ses côtés, un « groupe logistique » constitué d'élue·s du CA confédéral s'est mobilisé avec l'appui de membres du bureau et de salarié·e·s de l'équipe confédérale.

TROIS JOURS POUR VOTER, RÉFLÉCHIR, CÉLÉBRER

Après un an de préparation, le jour J est enfin arrivé ! Les militant·e·s du Planning familial se sont retrouvé·e·s du 6 au 8 novembre 2022, à Saint-Etienne.

Le congrès constitue d'abord un espace d'échanges et de votes. Pour assurer leur bon déroulement, le CA confédéral a élu parmi ses membres un bureau du congrès, qui a encadré ces trois jours avec le soutien du bureau confédéral. Les délégué·e·s mandaté·e·s ont eu la possibilité de s'exprimer à la tribune pour éclairer leur position sur les différentes contributions, avant de procéder aux votes. Ce fut aussi l'occasion d'approuver le rapport moral, de présenter le rapport d'activité et de proposer des motions liées à l'actualité.

Entre les votes, des temps étaient prévus pour permettre au mouvement de discuter et de se nourrir de réflexions collectives. Sept ateliers en petits groupes ont eu lieu sur des thématiques liées à la vie associative (l'avancement

¹ Adelphité : lien de parenté qui unit les enfants né·e·s des mêmes parents, sans distinction de genre. Le terme d'adelphité permet de dépasser ceux de fraternité et de sororité

du plan stratégique, les libertés associatives, la communication, l'articulation pratiques militantes et recherche, l'accompagnement des conflits et la fonction employeur) mais aussi sur les droits sexuels et reproductifs (réflexion sur la posture d'intervention à l'international).

Le vendredi soir, l'équipe du Planning familial 42 a organisé la projection du documentaire "Terres de femmes, le souci de la terre", suivie d'un échange sur la place des femmes en milieu rural, en présence de la réalisatrice Marie-Ange Poyet et de deux agricultrices.

La lutte militante est aussi joyeuse et réjouissante, elle nécessite des moments festifs pour se ressourcer. Le Planning familial a profité de ce moment collectif pour organiser une soirée dans une discothèque stéphanoise. Au rythme de ses journées bien remplies, les temps de pause ont permis des échanges informels indispensables pour nourrir nos idées et nos pratiques.

UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE POUR 2023-2025

Ce temps fort de la vie démocratique du Planning familial a permis d'aborder nos fondamentaux mais aussi des sujets d'actualité et de société, en passant par des questions de vie associative.

Les orientations qui en découlent engagent le mouvement sur différents niveaux : certains votes nous amènent à mettre en place des actions, d'autres à développer du plaidoyer parfois en tant qu'acteur-trices de premier plan, parfois en soutien d'associations partenaires.

Ce congrès a donné lieu à la rédaction d'un nouveau plan stratégique. Il compile les grandes orientations adoptées, qui visent à :

- Renforcer notre mouvement
- Garantir l'accès aux droits sexuels et reproductifs fondamentaux
- Développer notre plaidoyer au niveau national et international

Un bilan du congrès lors du conseil d'administration de décembre 2022 a permis de faire émerger la volonté de proposer davantage d'espace de débats et d'outils d'éducation populaire. Un groupe de travail "Transformer le Congrès" a donc été créé dans l'objectif de repenser cette instance politique et stratégique, centrale du Planning.

LA COMMUNICATION COMME LEVIER DE MOBILISATION



LA PREMIÈRE CAMPAGNE D'INFLUENCE DU PLANNING FAMILIAL

Dans la lignée de la campagne #moneducsex diffusée sur les réseaux sociaux en 2020-2021, le Planning a lancé en 2022, sa première campagne d'influence sur l'éducation à la sexualité. Dans un contexte de période électorale, cette initiative s'est adressée à un large auditoire allant des responsables politiques au grand public en passant par les influenceur-euse-s sensibles aux combats portés par le Planning.

"Depuis 20 ans, l'État sèche les cours d'éducation à la sexualité", tel était le message véhiculé à travers le dispositif digital de la campagne. Accompagnée par "Odace", une agence de communication spécialisée dans l'influence et le digital, et soutenue par Enora Malagré, personnalité engagée dans la lutte pour les droits des femmes, une stratégie de communication essentiellement pensée pour le réseau social Tik Tok a été déployée sur une période de 15 jours. L'opération a permis au Planning de faire une entrée remarquée sur cette plateforme qui vient compléter l'écosystème digital de l'association.

En un temps record, l'équipe dédiée au projet a interrogé une centaine de personnes dans l'espace public francilien pour un format micro-trottoir. Révélateurs de l'intérêt que les jeunes portent aux sujets liés à l'éducation à la sexualité, les scores cumulés des 6 capsules vidéos relayées sur les réseaux sociaux et via la presse sont éloquentes :

- Plus de deux millions de vues sur l'ensemble des vidéos
- Un important relais médiatique (Quotidien, Konbini, Causette),
- Le soutien d'ambassadeur-dric-s et de relais (Fondation des Femmes, IPPF European Network, NousToutes, Solidarité Femmes, Médecins du Monde, AIDES, Aurélie Jean, Anne-Cécile Mailfert, Caroline De Haas, Denis Quinqueton, Diane Saint Réquier, Romain Burrel, Julien Migaud-Muller, Pierre Courade, Paloma-Clément Picos,...)

LE TRAIN POUR L'ÉGALITÉ

Convaincu-e-s de l'importance de nouer des partenariats avec d'autres organisations féministes et plus largement avec des structures de lutte pour les droits humains, l'année 2022 a aussi été l'occasion de renforcer nos liens avec la Fondation des Femmes. En effet, nombreuses sont nos associations départementales à avoir embarqué dans le Train pour l'Égalité. Ce train a sillonné le pays pour sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de l'égalité femmes-hommes. Les AD ont ainsi pu co-animer des formations, des conférences, ou encore des moments de rencontre en faveur de l'égalité des genres.

Toujours avec la Fondation des Femmes, une collecte a été ouverte à la fin du mois de juin, quelques jours après la décision de la Cour Suprême américaine qui a annulé l'arrêt Roe vs Wade, rendant ainsi l'avortement illégal dans de nombreux États des États-Unis. L'objectif de cette collecte ? Récolter des fonds dédiés à la lutte pour le droit à l'avortement, et plus spécifiquement pour concrétiser le projet d'ouverture d'un tchat du Planning familial en 2023. En fin d'année 2022, une campagne de mailings et de publications sur les réseaux sociaux a permis de donner un dernier coup de pouce à cette initiative.

LES CHIFFRES-CLÉS DES RÉSEAUX SOCIAUX

95 915 ABONNÉ-E-S SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX OÙ EST PRÉSENT LE PLANNING (+ 32 844 EN 2022)

64 138 Abonnés sur Facebook national et centre de documentation et Twitter (+ 13 312 en 2022)

655 Abonnés sur Youtube (+ 177 en 2022)

25 100 Abonnés sur Instagram (+ 15 940 en 2022)

6 022 Abonnés sur LinkedIn (+ 3415 en 2022)

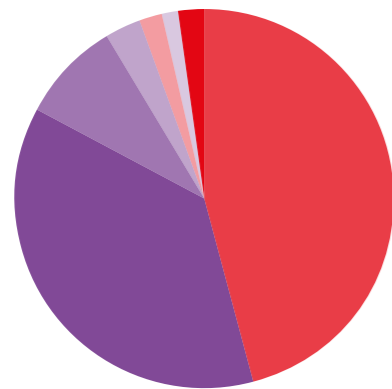


LE CENTRE DE DOCUMENTATION CONFÉDÉRAL : DES RESSOURCES POUR S'INFORMER, SE FORMER ET S'OUTILLER

Le centre de documentation du Planning familial met à la disposition de tout·e·s un fonds unique en son genre de par son ancienneté, son importance et son accessibilité. Il s'implique également dans la vie du mouvement, notamment en participant aux feuilles de route. Il couvre plus de 60 ans d'histoire de combats féministes. Le catalogue est accessible en ligne : <http://documentation.planning-familial.org>

Principales activités :

- Veille, indexation, recherches, réalisations de produits documentaires (dont la revue de presse hebdomadaire),
- Participation à plusieurs événements nationaux (Fête de l'Huma, regroupement du programme Genre et Santé Sexuelle à Sète, congrès) via des stands de vente de livres et de goodies,
- Participation aux travaux de la feuille de route « Archives » via cinq réunions et deux "archivestons". Ce travail a permis de finir le traitement des dossiers d'archives des AD appartenant à la confédération et de mettre en ligne le tableau (sur le site de la doc, onglet archives).



- Revues et articles (46%)
- Ouvrages (37%)
- Iconographies (8,5%) (affiches, photos, vidéos)
- Écrits de fin de formation CCF (3%)
- Brochures (2%)
- Outils (1,5%)
- Autres (2%) (bulletins numériques, audio, sites internet)

Les interactions avec le public ont été nombreuses, les CA et les formations se sont de nouveau déroulés au siège, situation qui a occasionné 50% de prêts de plus qu'en 2021 (526 prêts).

En 2022, le fonds est composé de 27 591 documents, il a augmenté de 2.3 % avec 616 nouvelles acquisitions.

LES SOIRÉES DE LA DOC

Ces rencontres avec des auteur·trices, des maisons d'édition, des artistes ou des chercheur·euse·s permettent de discuter autour d'une œuvre en lien avec les thématiques du Planning, liées à l'actualité ou relatives à des problématiques du plan stratégique.

Nous avons reçu en visio Catherine Cuenca pour son roman jeunesse *Nos corps jugés* publié aux éditions Talents Hauts (mars), Alice Romero pour son livre adapté de sa thèse *Le travail féministe* publié aux Presses Universitaires de Rennes (septembre) et enfin Mirion Malle pour son roman graphique publié chez La Ville Brûle, en format mixte présentiel/visio (décembre).



« FAIS TOURNER TES OUTILS » (FTO)

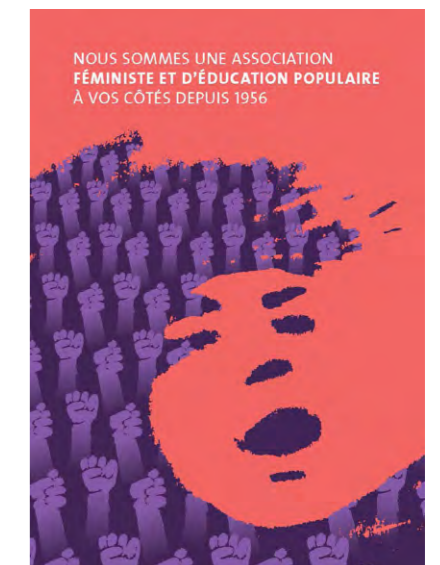
Durant ces rendez-vous entre militant·e·s du PF (en visio avec un replay) les AD présentent leurs outils sur une thématique commune. Les participant·e·s peuvent poser des questions pour mieux s'appropriier ces outils. Ces derniers sont ensuite accessibles depuis l'outilthèque du Centre de documentation. La première édition portait sur les règles et la précarité menstruelle (avril), la seconde sur les outils utilisés en milieu festif (juin) et la troisième sur les outils concernant la réduction des risques / IST / VIH (septembre).

Le Centre de documentation travaille également avec les deux autres centres de documentation du réseau : Grenoble³ et Villeurbanne⁴. Notre groupe de travail s'est réuni quatre fois en 2022 pour échanger sur nos pratiques documentaires. Nous avons également rencontré la bibliothèque du Planning familial du plateau de Millevaches (Corrèze) et projetons d'aller à la rencontre d'autres initiatives autour des livres dans le réseau.

Production et diffusion de ressources pédagogiques et militantes

En 2022, le mouvement a poursuivi la production de documents à diffuser dans le réseau. Parmi ceux-ci :

- Livret « **Avorter est un droit fondamental** »
- Référentiel Genre et santé sexuelle « **Fonctionnement du programme Genre et Santé Sexuelle au service de l'éducation populaire** »
- Affiches et autocollants « **PMA : c'est mon choix, c'est mon droit. Pour toutes les personnes concernées, pour en parler le Planning est aussi là** »
- Affiche « **Mon corps, mes choix. Le Planning familial, association féministe et d'éducation populaire** »
- Brochure « **Vie affective et sexuelle : des actions d'éducation à la sexualité pour tou-te-s!** »
- Brochure de présentation « **Le Planning familial. Nous sommes une association féministe et d'éducation populaire à vos côtés depuis 1956.** »



2 Sorte de marathon de classement des archives

3 <http://doc.leplanningfamilial38.org/>

4 <https://69-planningfamilial.kentikaas.com/>

L'ACTIVITÉ DU DISPOSITIF NUMÉRO VERT NATIONAL "SEXUALITÉS, CONTRACEPTION, IVG" EN 2022

Écoute - Information - Orientation

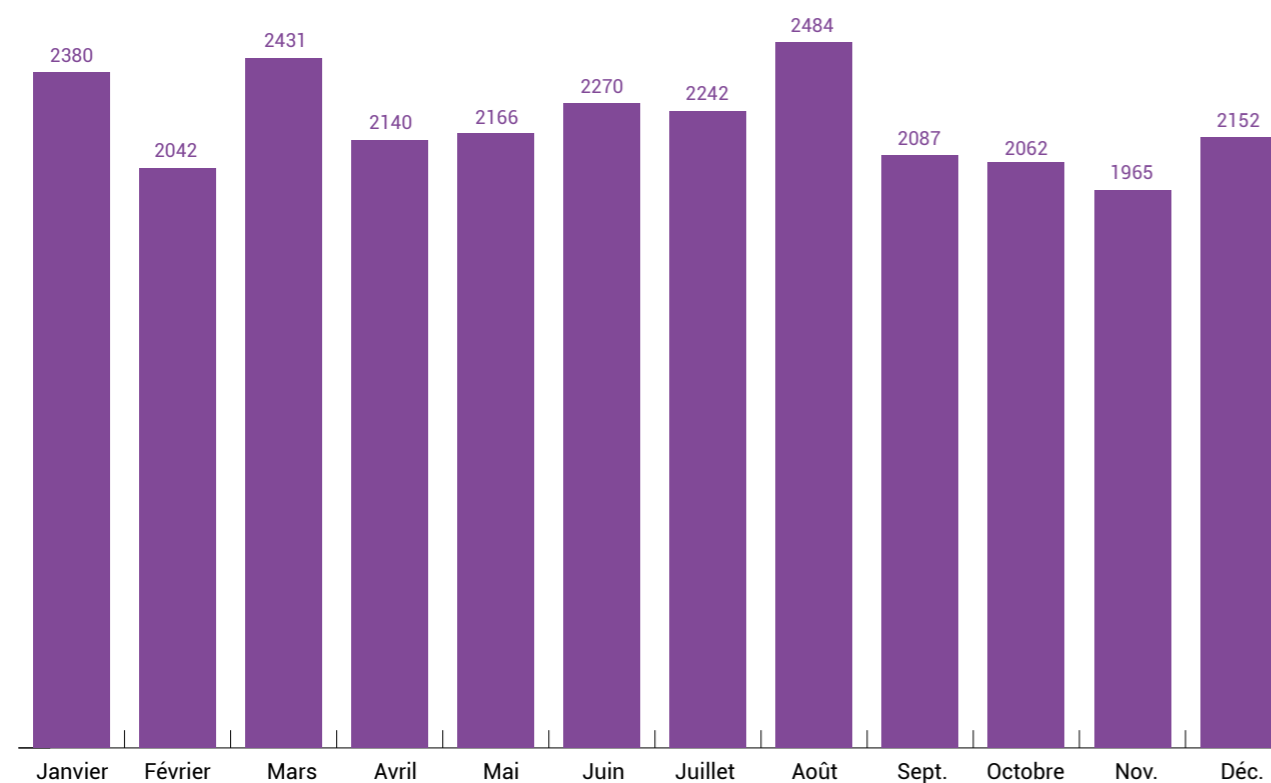
0800 08 11 11
Numéro vert anonyme et gratuit
du lundi au samedi de 9h à 20h

Il existe maintenant un site internet

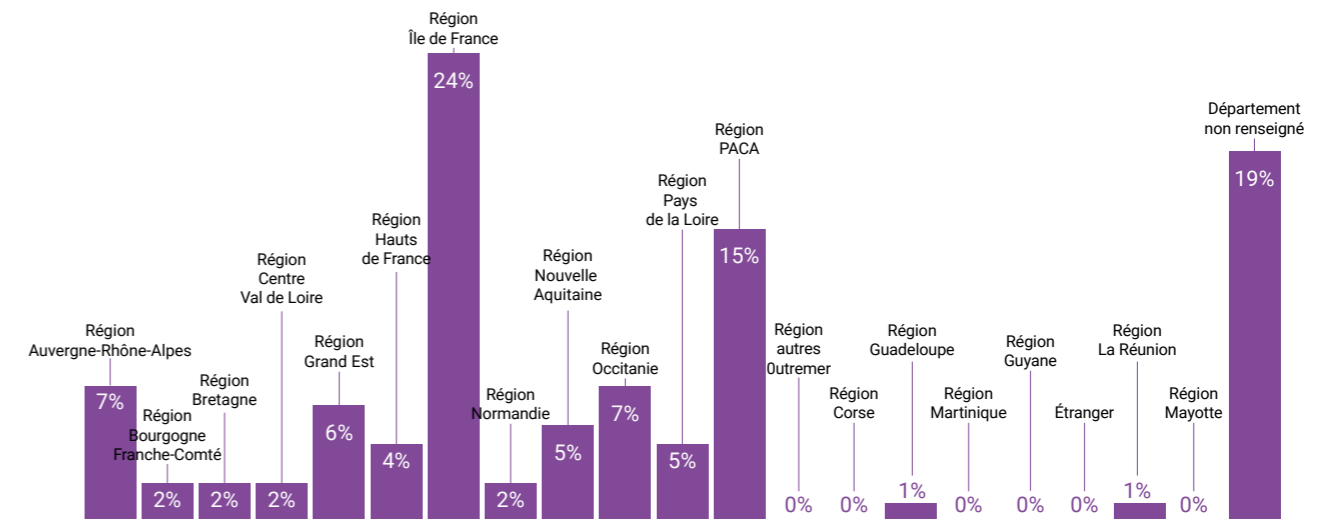
ivg-contraception-sexualites.org

le planning familial

Fiches d'appels enregistrées par mois
en 2022 (26421)



Répartition de l'ensemble des appels par région
(26 421 appels)



UN NOUVEAU SITE INTERNET

L'évènement marquant de cette année a été l'ouverture du site Internet ivg-contraception-sexualites.org le 28 septembre 2022. Ce nouveau dispositif vise à faire la promotion du Numéro Vert.

À l'occasion de son lancement, une conférence de presse a été organisée à la Cité Audacieuse. Sarah Durocher, alors co-présidente du Planning familial, Charlotte Billaud, coordinatrice nationale du Numéro Vert, Anne-Cécile Mailfert, présidente de la Fondation des Femmes qui nous accueillait dans ses locaux et la ministre Isabelle Rome ont pris la parole pendant une heure.

La salle était comble et les journalistes nombreux-euses. La ministre a confirmé son appui financier pour l'ouverture du tchat en 2023 et sa volonté de constitutionnaliser le droit à l'IVG. Il y eu ensuite des questions de journalistes et des interventions des sénatrices Mélanie Vogel et Laurence Rossignol, de la présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE), Sylvie Pierre-Brossolette et des organisatrices de la manifestation du soir par le collectif "Avortement Europe, les femmes décident". Nous avons obtenu une très bonne couverture médiatique suite à cet évènement.



LE TCHAT NATIONAL

Le nouveau site hébergera un tchat national en 2023, géré par les fédérations régionales du Planning familial de la Nouvelle Aquitaine et de PACA. Le contenu de ce site a été travaillé par l'équipe nationale du NVN et Sophie Feigna, conseillère conjugale et familiale, embauchée spécifiquement pour cette mission. Gwenaëlle Icart a été embauchée le 1^{er} décembre 2022 pour le développement du tchat national. Nous nous réunissons tous les mois pour discuter du pilotage national et des évolutions du dispositif.

AGIR AVEC LES PROFESSIONNEL·LE·S : LA FORMATION

L'année 2022 a été marquée par l'enregistrement du métier de conseiller·ère conjugal·e et familial·e (CCF) au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Après le dépôt du dossier en avril 2021 et un an d'attente, la décision a finalement été publiée par la commission de février 2022. C'est une grande victoire pour le Planning familial qui devient l'organisme certificateur national, ainsi que pour toutes et tous les professionnel·le·s dont le métier est enfin reconnu !

La Confédération nationale a donc rapidement endossé son rôle de certificateur national en concluant des conventions de partenariats avec plusieurs organismes de formation internes et externes au réseau MFPF, les habilitant ainsi à préparer la certification et à organiser les jurys. Parallèlement, la Confédération a mis en œuvre la validation des acquis de l'expérience (VAE) dont le premier jury aura lieu en avril 2023. Les demandes d'information pour entrer dans ce parcours sont nombreuses, montrant la pertinence de cette modalité de validation pour le métier de CCF.

Cet enregistrement a également eu un impact sur le contenu et les ordres du jour des différents temps collectifs liés à la formation : une journée entière y était consacrée le 16 mars avec l'ensemble des organismes de formation (OF) concernés au sein du réseau. Elle a été l'occasion de s'assurer que le référentiel et les obligations de suivi étaient bien intégrés.

D'autres temps collectifs ont été organisés pour l'ensemble des OF du réseau afin de permettre des échanges de pratiques réguliers :

- Un regroupement de 2 jours les 17 et 18 mars qui a permis aux professionnel·le·s de se retrouver après plusieurs années sans se voir ! Cela a été l'occasion d'échanger des outils, des pratiques et conseils, mais également de se questionner sur les orientations stratégiques souhaitées en vue du congrès du Planning.
- Deux rendez-vous en visio, de 2 heures chacun, le premier le 2 juin, et le second le 24 novembre. A l'ordre du jour de ces rendez-vous : de nouveaux outils de gestion administrative, des points de bilans et perspectives, des échanges de bonnes pratiques qualité,...

Par ailleurs, toujours dans une optique de valorisation des actions de formation du Planning, un groupe de travail s'est constitué avec pour objectif la révision du référentiel

de compétences de la formation « EAV » (Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle -160h). Une dizaine d'AD ont travaillé dessus à raison d'une fois par mois tout au long de l'année. Elles ont finalement réussi à produire un référentiel de compétences plus précis et plus adapté aux exigences de qualité du Planning ainsi qu'aux réalités de terrain des différentes AD. Ce nouveau référentiel de compétences et d'évaluation a été diffusé auprès du réseau en décembre 2022.

Enfin, le travail de structuration de l'OF confédéral engagé en 2021 s'est poursuivi en 2022 lors de réunions de travail pilotées par la chargée de mission Ingénierie de formation, et avec l'appui de plusieurs membres du bureau confédéral et la direction. Le plan de formation 2022-2025 construit en 2021 nous a notamment permis de répondre efficacement à l'appel à projet du FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) sur la formation des bénévoles. A partir de ce travail et des résultats de la consultation des associations menées en 2021, les formations suivantes ont été organisées en 2022 :

- **TROD VIH/VHB/VHC**: initialement prévue fin 2021 mais repoussée en raison de la situation sanitaire, elle a finalement eu lieu en mars avec treize participant·es.
- **Former au système des drapeaux**: le 21 mars, entièrement en visio, cette nouvelle formation a eu pour objectif le déploiement d'un nouvel outil de lutte contre les violences sexuelles sur les enfants ainsi que le développement d'une sexualité épanouie. Elle s'adresse à de futur·e·s formateur·trice·s de cet outil. Treize personnes y ont participé. Les enquêtes de satisfaction pointent le besoin pour les stagiaires d'un temps de retours d'expériences en présentiel.
- **Accueil des personnes trans**: les 3 et 4 juin en présentiel avec onze participant·es. L'enquête de satisfaction pointent une très bonne qualité d'échanges avec les formateurs ainsi que de bons exercices de mise en pratique.

Pour conclure, 2022 a été une année « test » sur plusieurs chantiers confédéraux, tels que la mise en route de l'organisme de formation, le nouveau statut d'organisme certificateur. Mais elle a aussi été une année de stabilisation et de pérennisation sur d'autres sujets, comme l'organisation de regroupements et de temps de travail réguliers, et la formalisation des compétences attendues pour des formations « cœur » du Planning.

LE PLANNING FAMILIAL DEVIENT L'ORGANISME CERTIFICATEUR NATIONAL



FEMMES ET VIH, LUTTE CONTRE LES IST



Dans le monde, 54 % de l'ensemble des personnes vivant avec le VIH sont des femmes et des filles. Pourtant, elles restent relativement invisibles, y compris en France. C'est pour mettre en lumière leurs vies, leurs combats, leurs besoins que le Planning familial a organisé le 7 février 2022, un webinaire désormais disponible en ligne sur la chaîne Youtube du Planning. Grâce aux contributions du mouvement, de chercheuses ou encore de partenaires associatifs, un large état des lieux des difficultés et enjeux a pu être dressé au cours de ce moment militant.

Comme chaque année, le Planning a apporté sa contribution au 1^{er} décembre, journée mondiale de lutte contre le sida. Les moyens de mettre fin à cette épidémie sont connus (développement du dépistage, accès facilité aux traitements, éducation à la sexualité, prévention, lutte contre les discriminations) mais il manque une véritable volonté politique et des moyens. Le communiqué du Planning pour le 1^{er} décembre 2022 appelait à une meilleure prise en compte des femmes dans l'épidémie. Ce même jour, le Planning familial était également présent à l'université à Genève pour témoigner des réalités vécues par des femmes séropositives.

Quand bien même la variole du singe, dite "monkeypox" de son nom anglais, ne serait pas une infection sexuellement transmissible (IST), cette maladie s'y apparente du fait de ses modalités de contamination. A partir du printemps 2022, l'épidémie a frappé principalement les populations gay et hommes ayant des relations avec des hommes, personnes en situation de prostitution / travailleur-se-s du sexe. Aux côtés d'autres associations, notamment de lutte contre le VIH et les IST, le Planning s'est mobilisé auprès des autorités sanitaires pour faciliter et développer l'accès à la vaccination, pour diffuser des informations de prévention et de soin. Nous avons également porté la question des femmes partenaires / colocataires / vivant avec des personnes touchées par l'épidémie, pour ne pas qu'elles soient invisibilisées. Afin que le mouvement ait accès aux informations les plus fiables possibles pour accompagner au mieux les publics, 5 newsletters rédigées par un groupe de travail dédié ont été diffusées à l'été et l'automne 2022. On peut retenir que la forte mobilisation des associations associée à la réactivité des autorités sanitaires a permis de contenir l'épidémie : les enseignements du VIH ont été appliqués !

LES PROGRAMMES NATIONAUX DU PLANNING FAMILIAL

LE PROGRAMME "HANDICAP ET ALORS?!"

Le Programme national "Handicap et alors?" lutte pour l'accès aux droits sexuels et reproductifs des personnes en situation de handicap. Bénéficier de ces droits signifie pouvoir prétendre à une santé sexuelle épanouie, avoir les moyens pour faire les meilleurs choix pour soi-même et être protégé-e des violences, de la coercition, des discriminations.

Prendre en compte les situations de handicap est un véritable enjeu politique qui concerne tout le monde. "Handicap et alors?" est un programme systémique qui cherche à avoir un impact sur cette situation en accompagnant les personnes, leur proches, les professionnel-le-s et les institutions.

Un programme, quatre axes

- Séances d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle,
- Groupes de parole ou entretiens individuels (enfants, jeunes, adultes en situation de handicap),
- Groupes de parole ou entretiens pour les parents et l'entourage,
- Formations et analyses de pratique pour les professionnel-le-s qui travaillent dans les structures spécialisées.

Un travail de fond en accompagnement des structures est également proposé. Il permet de réfléchir à la prise en compte globale de la dimension de la vie intime.

La majorité des actions portées par les associations départementales sur le terrain sont orientées plutôt vers un public en situation de handicap mental. Ces actions sont toutefois adaptées aux personnes porteuses d'autres handicaps. L'idée qui construit nos pratiques est celle d'une prise en compte de la personne avant tout, un accueil inconditionnel et une écoute qui nous permet d'adapter nos réponses selon les capacités individuelles, avec des outils adaptés.

Cette année, un gros travail de participation aux réunions institutionnelles, groupes de travail nationaux et webinaires nous a permis de maintenir et renforcer le lien avec les institutions et les associations nationales. Ce Programme est coordonné au niveau national par un groupe de travail composé de quatre personnes.



Actions 2022 au niveau national

- **Janvier**: Participation à trois ateliers coordonnés par le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) afin de proposer un cadre d'actions à partir des indications du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE).
- **Février**: Contribution au Colloque webinaire sur la parentalité "Comment assurer l'effectivité du droit à la vie intime, affective, sexuelle et à la parentalité ?" organisé par le Comité Parentalité des personnes en situation de handicap.
- **Mars**: Intervention "Prévenir et Repérer les violences subies par les femmes en situation de handicap" à la 24^e Journée de l'Association Nationale des Centres d'Interruption de grossesse et de Contraception (ANCIC)
- **Juillet**: Intervention sur la question de la prévention des violences faites aux femmes en situation de handicap par le Conseil régional du Grand-Est.

- **Septembre**: Intervention sur la prévention des violences auprès des enfants en situation de handicap lors d'une journée sur l'éducation à la sexualité organisée par le Réseau Naître en Alsace.
- Participation au Salon autisme ou Rencontres Internationales de l'Autisme (RIAU)
- **Novembre**: Participation aux ateliers pour la construction d'une nouvelle brique "vie intime, parentalité et prévention des violences" de la plateforme "Mon Parcours Handicap". Plateforme portée par le Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, lancée en 2020, pour couvrir l'ensemble du parcours de vie des personnes en situation de handicap⁵.

Tout au long de l'année 2022, nous avons poursuivi le travail avec l'association nationale Droit pluriel qui s'est clôturé au premier trimestre 2023 avec la publication d'une brochure sur le handicap, les lois et la santé sexuelle.

Accompagnement et formation des AD en 2022

Les associations départementales, actrices principales du Programme "Handicap et alors?" sur le terrain, ont aussi fourni un travail minutieux et de qualité. Ce travail est primordial pour la poursuite de ce dispositif.

- **Janvier**: journée d'analyse de la pratique au sujet de l'entretien et de l'écoute.
- **Avril**: journée d'information sur les Centres ressources régionaux "Intimagir".
- **Juin**: formation des militant-e-s et professionnel-le-s du Planning sur l'animation de séances EVARS pour un public d'enfants en situation de handicap.
- **Juin**: formation des militant-e-s et professionnel-le-s du Planning sur la Communication Alternative Augmentée (CAA).
- **Octobre**: journées de regroupement en Nouvelle Aquitaine

Ces journées d'échanges et d'analyses ont permis de faire avancer la réflexion en interne du mouvement sur des sujets comme l'assistance sexuelle, le validisme et l'inclusivité au sein du mouvement.

LE PROGRAMME JEUNES

CRÉATION : 2015

OBJECTIF:

assurer un renouvellement militant en favorisant la participation des jeunes de moins de 30 ans et agir pour qu'ils aient une meilleure connaissance de leurs droits sexuels. Ce programme s'appuie sur les valeurs de l'éducation populaire.

CONTENU :

- coordination des volontaires en service civique au sein du réseau ;
- accompagnement du mouvement par des temps d'échanges de pratiques, de la mutualisation et la création d'outils ;
- animation d'un groupe de Jeunes Militant-e-s (JM) qui s'impliquent au niveau local, national et international, afin de porter la voix des jeunes dans les instances de gouvernance et mener des projets de plaidoyer et de terrain en lien avec les objectifs du programme ;
- développement de partenariats avec des associations et collectifs de jeunes ou en lien avec la jeunesse

Accompagner les volontaires en service civique

Le réseau du Planning familial a accueilli 14 nouveaux-elles volontaires en octobre 2022. Iels effectuent des missions de 8 mois dans 12 de nos associations départementales et une fédération. L'accompagnement de la confédération (formation d'accueil, formation civique et citoyenne, atelier sur le projet d'avenir) et le tutorat local permettent chaque année aux volontaires de développer des compétences pour mener des activités auprès des publics, en particulier auprès des jeunes, en réalisant de nouveaux outils ou en proposant de nouvelles formes d'animation. Les volontaires sont aussi amené-e-s à accompagner le développement de groupes de jeunes bénévoles au niveau local.

S'impliquer au Planning en tant que jeunes : les Jeunes Militant-e-s (JM)

Les « JM », militant-e-s de moins de 30 ans au sein des AD du réseau se sont réuni-e-s trois fois en 2022. Ces temps de regroupement, associés à des temps de réunions à distance, ont permis au groupe d'avancer sur divers projets. Parmi ceux-ci, la création d'un livret sur les vies affectives, une réflexion sur la manifestation comme moyen d'action militante, la communication interne et externe du groupe jeunes. Des actions avec YSAFE, le

groupe jeune de l'IPPF Europe, ont été menées et un membre des Jeunes Militant-e-s a participé à l'assemblée générale de l'IPPF à Bogota.

S'impliquer dans la gouvernance en tant que jeunes

Les JM se sont également impliqué-e-s dans la gouvernance du mouvement. Iels ont participé aux CA confédéraux et s'investissent de plus en plus dans les feuilles de route du mouvement : actions avec les personnes LGBTQIA+, lutte contre les "anti-choix", contraception inclusive. Iels se sont également organisé-e-s pour élire leurs représentant-e-s au congrès du Planning familial, décider des votes à porter pour le groupe des JM et rédiger les argumentaires à partager à la tribune.

La reprise de la prévention en milieux festifs

L'année 2022 a été marquée par la reprise des activités en milieu festif après deux années impactées par la crise sanitaire. Les jeunes ont animé des stands de prévention au sein du Village des solidarités du festival Solidays ainsi qu'à la fête de l'Humanité. Aux Solidays, deux JM ont pris la parole sur scène devant 15 000 personnes pour défendre le droit à l'avortement en France et dans le monde. A la Fête de l'Humanité, en plus du stand d'animation et de prévention, le Planning familial a pour la première fois tenu un stand « politique » sur lequel des tables rondes et des rencontres ont été organisées. Les jeunes ont à cette occasion animé une table-ronde sur l'éducation à la sexualité.

Participer au plaidoyer pour faire évoluer les politiques de santé et de droits reproductifs

En 2022, les jeunes ont représenté le Planning familial dans plusieurs événements d'ampleur nationale. Ils ont notamment :

- animé un atelier sur l'éducation à la sexualité lors des premières Universités de l'éducation populaire, à Poitiers, en mars 2022,
- participé à une table ronde autour des revendications sur l'éducation à la sexualité à l'Assemblée nationale, à l'occasion de la présidence française de l'Union Européenne. A cette occasion, étaient présent-e-s des militant-e-s polonaises ainsi qu'Elisabeth Moreno, ministre déléguée à l'Egalité entre les femmes et les hommes.
- rencontré Diene Keita, la directrice exécutive adjointe pour le fond des Nations Unies pour la population (UNFPA), à la suite de la sortie d'un rapport sur les grossesses non intentionnelles dans le monde.

Accompagner le réseau

Afin de favoriser la participation des jeunes dans le mouvement du Planning familial, un module d'échanges de pratiques sur l'engagement des jeunes a été organisé au niveau confédéral pour permettre aux associations départementales de faire le point sur la manière dont elles impliquent les jeunes et renforcer mutuellement leurs capacités sur le sujet. Des ateliers sur l'animation en milieu festif et sur la mise en œuvre de formations jeunes ressources ont été animés pendant le regroupement du programme Genre et Santé Sexuelle (GSS) à Sète.



⁵ Le comité « Parentalité des personnes en situation de handicap » réunit l'APF France handicap, la Croix-Rouge française, l'UNAF, l'AP-HP, l'AFM-Téléthon, le Créдавis et VYV Care IDF. Il agit pour proposer des actions à mettre en œuvre pour répondre aux besoins des parents et futur-e-s parents en situation de handicap

LE PROGRAMME GENRE ET SANTÉ SEXUELLE

Le programme Genre et santé sexuelle a pu mener à bien toutes les actions prévues dans la feuille de route pour l'année 2022.

Parmi celles-ci, l'organisation du **23^e regroupement national** à Sète qui a été un franc succès. Temps fort attendu par le mouvement, cet événement permet de faire vivre le réseau par des moments d'inter-connaissance, de co-formation, d'analyse de la pratique et de partage d'outils. Cette année, le thème des rencontres était "genre et santé sexuelle 2.0 à l'heure du numérique". Cette thématique faisait écho à diverses demandes du mouvement et aux dernières rencontres nationales du programme en juin et décembre derniers sur les cyberviolences. C'est également la pratique de ces deux dernières années qui nous a contraint-e-s à engager une réflexion sur les usages numériques : Comment animer des groupes de parole à distance ? Comment à travers un écran faciliter les prises de parole sur les sujets de genre et de sexualité souvent tus ? Comment transmettre du contenu de formation sur nos thématiques par le distanciel ?

Les intervenant-e-s de la table ronde ont pu partager leurs expériences et échanger sur toutes ces questions. Nous avons eu la chance de pouvoir accueillir Diane Saint Réquier, instagameuse en éducation à la sexualité, Laura Pereira Diogo de StopFisha, Barbara Vallee, militante du Planning 79, et l'association Queer education. La réalisatrice Nina Faure était également présente pour la projection de son film "We are coming". La séance a été suivie d'un débat.

La formation cyberviolences a été renouvelée en décembre. Son module étant à présent construit et diffusable, il s'ajoute à l'ensemble des modules complémentaires du programme.

Les temps forts du programme se déroulent également en régions, via les fédérations régionales. Le programme Genre et santé sexuelle contribue ainsi à la structuration du réseau par un soutien aux échanges en région, la mise à jour des informations sur le programme, les échanges de pratiques... Les référentes régionales sont présentes dans presque tous les territoires pour appuyer les animateur-rices, formateur-trice-s professionnel-le-s, les groupes de parole et/ou les personnes ressources pour la mise en place de leurs actions.

Un programme qui produit de nouvelles ressources

Le référentiel genre et santé a été retravaillé, réécrit et diffusé à l'intérieur du mouvement. Ce guide qui était en rupture constitue en effet la base du programme.

Un rapport d'évaluation sur la formation des jeunes ressources

Cette année, nous avons poursuivi notre **réflexion sur les jeunes ressources**. Nous sommes parti-es des expériences de terrain, particulièrement portées dans les DROM, mais développées également en métropole en partenariat avec le programme Jeunes, en nous associant à des professionnel-le-s de l'évaluation. En effet, les actions sont évaluées par des focus groupes mais également des questionnaires. Il nous paraît important de pouvoir analyser les actions en profondeur, notamment l'impact de telles formations, et plus généralement l'impact du programme GSS sur les personnes ressources.

Enfin, le pilotage du programme a été assuré par les 3 coordinatrices, les 13 référentes régionales, ainsi que l'équipe confédérale. Aux côtés des feuilles de routes mais également des autres programmes (Jeunes, Handicap et Alors?!, DROM), l'équipe de GSS a contribué à l'avancement du plan stratégique.

PROGRAMME MOM (MINISTÈRE DES OUTRE-MER)

Le programme des Départements et Régions d'Outre Mer, est un programme à la fois transversal et spécifique aux territoires d'Outre-mer. Il a pour objectif de répondre aux problématiques et opportunités des territoires, tout en permettant de faire vivre la gouvernance associative par la participation et l'implication des associations au pilotage du projet, et plus largement à la vie du mouvement et aux espaces de mutualisation.

L'année 2022 a permis de continuer notre implication dans la stratégie nationale de santé sexuelle, sur une feuille de route DROM, qui se veut, elle aussi, transversale à toutes les thématiques en santé sexuelle et également propre à chaque territoire selon les chiffres et l'état des connaissances en vigueur sur la santé sexuelle. La diffusion, dans ce cadre, de notre rapport « État des lieux de la santé sexuelle dans les DROM » a été faite auprès des actrices et acteurs de la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle (SNSS), et des financeurs nationaux et locaux. Ce travail d'élaboration des connaissances a pu être mené à bien grâce à la présence d'une stagiaire en santé publique, qui a travaillé en étroite collaboration avec les AD, des chercheuses (Institut national d'études démographiques...) et les instances locales et nationales déconcentrées (chiffres des Agences Régionales de Santé (ARS) et de la Caisse National d'Assurance Maladie (CNAM)). La diffusion et la communication de la formation des jeunes ambassadeur-trice-s de Guyane au sein de la SNSS a permis de créer de nouveaux partenariats notamment entre la Guyane et St-Pierre-et-Miquelon. Ce programme de formation innovant a montré ses effets et impacts

positifs sur les jeunes et serait transférable à l'ensemble des DROM, d'après ce qui ressort du rapport d'évaluation élaboré conjointement entre les programmes GSS / DROM, sur les « personnes ressources ».

Le programme DROM en 2022 a également servi d'appui au Numéro vert national pour les plateformes Antilles et Réunion. Ainsi, les référentes ont pu participer aux regroupements et temps nationaux et à la formation continue des écoutes. Ce dispositif contribue à la réduction des grossesses non prévues et des IST. Il facilite l'accès sur tous les territoires aux structures d'informations ou de soins en santé sexuelle. Le travail sur ce dispositif a permis également une mise à jour des outils de communication plus adaptés aux besoins des personnes.

L'accompagnement des associations locales s'est poursuivi d'une part par l'accompagnement à la vie et au développement associatif en Martinique, d'autre part par le soutien et la structuration du centre de santé sexuelle, à St Laurent du Maroni en Guyane. Sept réunions ont eu lieu afin de présenter, réécrire, élaborer et développer ce projet. L'enjeu était de répondre à cet appel à projet en gardant la défense et l'atout du Planning familial, en particulier son approche collective et démedicalisée de la santé, tout en répondant au mieux aux demandes spécifiques des populations de St Laurent.



LE PLANNING À L'INTERNATIONAL

OBJECTIFS DES PROGRAMMES INTERNATIONAUX :

- échanges de pratiques entre acteur-actrices de terrain
- renforcement des capacités du réseau féministe
- expression de solidarité internationale

ÉQUIPE :

9 formatrices MFPP de 8 AD et fédérations et 1 chargée de programmes internationaux.
► formation à l'intervention à l'international

DÉMARRAGE: 2021

PARTENAIRES: Pilote Expertise France et localement ASTBEF (Planning familial tchadien membre de l'IPPF)

ACTIONS 2022: Ce programme a permis un renforcement des prestataires de soins et des relais communautaires sur les questions de droits et de lutte contre les violences et a contribué à construire des réponses adaptées. Des formatrices du MFPP et l'ASTBEF (association tchadienne membre de l'IPPF) ont co-construit des modules de formation pour les sites d'Abéché et de Sarh qui ont été ensuite co-animés en binômes mixtes (MFPP/ASTBEF) afin de garantir la pérennité des actions. L'accompagnement du Planning familial a pris fin en 2022. En juillet à N'Djaména, deux ateliers ont permis de clôturer la collaboration avec l'ASTBEF, l'un autour des enjeux stratégiques de plaidoyer au Tchad sur les questions de droits sexuels et reproductifs, et l'autre avec des jeunes pair-es-éducateur-ices volontaires pour un partage d'outils d'éducation populaire.

PADSJ

(programme d'appui aux droits et à la santé des jeunes)

PAYS: Burkina Faso (Ouagadougou et Bobo Dioulasso)

OBJECTIF: développer l'égalité entre les filles et les garçons et améliorer la santé sexuelle et reproductive et l'information des jeunes de 10 à 24 ans, en incluant leur entourage. Projet pilote sur 3 ans mené par le Réseau national des associations pour la santé de la reproduction, les droits et le genre (RENASAGE) et MAIA. Dates du programme : de juin 2021 à novembre 2023.

PARTENAIRES: Association Française du Développement (AFD), Mairie de Paris, Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Fondation de France, F3E.

ACTIONS 2022: formation des adultes entourant les jeunes (leaders communautaires, parents, enseignant-e-s), échanges de pratiques, formation des professionnel-le-s de santé, formation continue des jeunes pair-es-éducateur-ices y compris sur le plaidoyer, sensibilisation en milieu scolaire par des événements théâtraux,... Les retours sur les activités menées sont très positifs !

MPACOS

(Mettre les Patientes au Cœur de la Santé Primaire)

PAYS: Tchad

OBJECTIF: améliorer la couverture sanitaire et la qualité des services de santé sexuelle et reproductive

DÉMARRAGE: 2016

PARTENAIRES: consortium piloté par Expertise France avec Care, Première Urgence et Action Santé Femme (ASF)

NOMBRE DE MISSIONS DE FORMATION: 6 (visio et en présentiel)

ACTIONS 2022: Les analyses de pratiques prévues sur Sarh (une ville du sud du pays) n'ont pu être mises en place en raison de problèmes sociaux et politiques. Sur Abéché, un déplacement en mai a permis de partager des éléments d'évaluation, l'occasion d'un échange et d'identifier les besoins des professionnel-le-s avec l'école de santé. L'accompagnement du Planning familial a pris fin en 2022.

TISSER (Tous Impliqués pour la Santé Sexuelle Et Reproductive au Tchad)

PAYS: Tchad

OBJECTIF: programme complémentaire de MPACOS

SOUS-OBJECTIFS:

1. renforcer l'enseignement initial des sages-femmes,
2. favoriser l'appropriation et la mise en œuvre du guide du prestataire sur les « Recommandations pour la pratique clinique des soins obstétricaux et néonataux d'urgence en Afrique » et la politique des normes et services de la planification familiale
3. renforcer les compétences des acteur-ices de la santé communautaire dans leur mission de sensibilisation sur la santé sexuelle et reproductive (SSR).

LA PLATEFORME ELSA

Le Planning familial a maintenu son engagement au sein de la plateforme ELSA dont il est membre du comité exécutif avec trois autres associations de lutte contre le VIH/Sida (Sidaction, Solidarité Sida, Solthis).

OBJECTIF: renforcer les échanges de pratiques dans la prise en charge des usager-e-s, les stratégies de plaidoyer dans les difficultés d'accès aux soins pour certaines populations et le développement d'une approche genre.

ACTIONS 2022: le Planning familial a notamment participé au développement d'un module de e-learning sur le genre et les DSSR et co-animé un webinaire intitulé « Inégalités de genre : quels impacts sur la santé sexuelle et reproductive des femmes ? ». Les échanges réguliers avec les autres membres permettent d'avancer sur des questions importantes, notamment celles de la décolonisation des pratiques des programmes internationaux.

MAIS AUSSI...

Le Planning familial a :

- organisé un atelier lors du congrès sur la décolonisation des pratiques, en présence de Tracy Bibo Tansia de l'ONG belge 11.11.11, co-auteurice de la brochure "[La décolonisation, c'est maintenant ! Guide pratique d'inspiration pour une collaboration internationale équitable](#)".
- organisé une exposition lors du congrès, visant à montrer les liens historiques du Planning sur les enjeux internationaux et les rapports étroits entre plaidoyer et programmes.
- organisé un webinaire le 18 octobre intitulé « Le Planning familial, acteur de la solidarité internationale », en présence de Marie-Salomé Zoungrana du RENASAGE au Burkina Faso.



PLAIDOYER INTERNATIONAL



L'année 2022 a été marquée par un contexte international douloureux : la guerre en Ukraine entraînant l'exode de milliers de personnes fuyant les bombes et les exactions (essentiellement des femmes et des enfants), la poursuite des attaques contre les femmes et les filles en Afghanistan, le déclenchement d'un mouvement massif de protestations en Iran depuis la mort de Masha Amini (arrêtée par la police des mœurs pour avoir enfreint le code vestimentaire imposé par la République islamique), la montée de l'extrême droite dans plusieurs pays européens, y compris en France, la remise en cause au niveau fédéral de l'avortement aux USA 50 ans après l'arrêt Roe vs Wade...

Tous ces événements ont incité le Planning et le Forum Parlementaire Européen pour les Droits sexuels et reproductifs, en lien avec l'IPPF, à organiser en début d'année une table ronde intitulée "Les Droits sexuels et reproductifs, un enjeu d'égalité, d'émancipation et de démocratie en Europe" à l'Assemblée nationale. Des parlementaires français·es et européen·nes, notamment polonaises, où les droits sexuels et reproductifs et l'Etat de droit sont en grand danger, se sont ainsi réunis autour de deux tables rondes. Ont également participé Clément Beaune, secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, et Elisabeth Moreno, ministre déléguée en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes. Au moment où la France assurait la présidence de l'Union Européenne, il s'est agi de montrer en quoi ces droits sont un enjeu d'égalité, d'émancipation et de démocratie en Europe, et de renforcer l'engagement de la France en faveur de l'égalité de genre. Cet événement faisait suite à une déclaration du Président de la République sur l'inscription de l'avortement dans la Charte Européenne des droits fondamentaux⁶. Car, oui l'avortement est en danger : il l'est depuis peu aux Etats-Unis avec la décision

de la Cour Suprême (arrêt Dobbs) qui a porté un coup brutal au droit des femmes d'accéder à l'IVG. Il l'est depuis trop longtemps à Malte et en Andorre où il est interdit. Il l'est également en Pologne où il est quasiment interdit. Il l'est encore en Hongrie où il est restreint. Il l'est de plus en plus en Italie...

Les attaques portent non seulement sur les droits humains, mais aussi sur les personnes qui défendent ces droits. Justyna, accusée d'avoir aidé une femme à avorter, encourt en Pologne trois ans de prison. Toujours en Pologne, Marta Lempart, Klementyna Suchanow et Agnieszka Czerederecka-Fabin, accusées d'avoir mis en danger la santé publique et provoqué une "menace épidémiologique" en faisant descendre les gens dans la rue pendant la pandémie, risquent quant à elles huit ans de prison ! C'est pourquoi le Planning contribue à la campagne #DefendTheDefenders initiée par l'IPPF et est solidaire des associations qui agissent pour défendre ces droits en Europe et ailleurs : Ukraine, notamment auprès des victimes de violences sexuelles, Amérique du Sud, Afrique, Moyen Orient...

Le Planning a aussi contribué au rapport de Margreet De Boer du Conseil de l'Europe qui a permis le 31 mai 2022 l'adoption à l'unanimité de la résolution intitulée : "Accès à l'avortement en Europe: mettre fin au harcèlement anti-choix". Le texte précise, entre autres, que l'objection de conscience ne devrait jamais restreindre l'accès effectif à l'avortement.

Membre de la « task force » de l'IPPF, le Planning suit l'actualité des instances européennes et alerte les parlementaires européen·nes sur les enjeux en matière de droits et de santé sexuelle et les décisions nécessaires.

LE PLANNING A AUSSI CONTRIBUÉ AU RAPPORT DE MARGREET DE BOER DU CONSEIL DE L'EUROPE QUI A PERMIS LE 31 MAI 2022 L'ADOPTION À L'UNANIMITÉ DE LA RÉOLUTION INTITULÉE : "ACCÈS À L'AVORTEMENT EN EUROPE : METTRE FIN AU HARCÈLEMENT ANTI-CHOIX".

C'est ainsi que nous avons suivi de près les discussions autour de la directive sur les violences qui devrait être votée en 2023, et autour de l'adhésion de l'UE à la convention d'Istanbul, qui est régulièrement la cible d'attaques par des gouvernants et par les mouvements antichoix.

Dans la poursuite de son action sur la politique internationale et le suivi de la coalition pour les droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) mise en place lors du Forum Génération Égalité, le Planning a fait partie du groupe de travail sur la stratégie internationale de la France en matière de DSSR pour 2023-2027 en lien direct avec la diplomatie féministe. Cette stratégie a été travaillée en réponse au contexte de montée des conservatismes et des mouvements antichoix, de multiplication des crises humanitaires, climatiques et sanitaires, et des situations de guerre et de conflits. Nous avons priorisé la nécessaire

approche par les droits, incluant les personnes LGBTQIA+, le soutien aux associations féministes, et insisté sur la nécessité de moyens humains et financiers et sur une amélioration de la redevabilité. Un ambassadeur aux droits LGBTQIA+ a été nommé pour la France.

La vigilance est de mise, les besoins sont immenses, et il est plus que nécessaire d'agir de façon collective et solidaire avec nos partenaires en France (Collectifs Avortement Europe, Générations Féministes), en Europe (le Forum Parlementaire Européen...) et au niveau international (Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW), Conférence internationale pour la population et le développement (CIPD), IPPF...) ! Car là où les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ reculent, c'est aussi la démocratie qui recule.

⁶ Emmanuel Macron, le 19 janvier : « Je souhaite que nous puissions actualiser la Charte des droits fondamentaux [de l'Union européenne], notamment pour être plus explicites sur (...) la reconnaissance du droit à l'avortement »



CONCLUSION

Force est de constater qu'en 2022, année d'élections présidentielles et législatives, la montée de l'extrême droite avec ses discours de haine et de discrimination contre les femmes, les personnes migrantes et minorisé-es de genre, n'a cessé de croître. L'égalité entre les femmes et les hommes brandie régulièrement comme étant acquise en France est loin d'être une réalité. La pauvreté et la précarité s'accroissent tandis que la richesse de quelques un-e-s augmente de façon vertigineuse. Les violences faites aux femmes et aux enfants, si elles sont devenues visibles et choquantes, restent toutefois le "parent pauvre" des politiques publiques.

Dans ce contexte hostile au respect des droits de chacun-e et à l'égalité de toutes, le mouvement du Planning familial peut être fier du travail accompli en 2022. Notre rapport d'activité démontre que face aux difficultés rencontrées nous avons continué à nous engager pour une société féministe, juste, inclusive, sans violence ni discrimination.

2023, ANNÉE DE LUTTES ET D'AVANCÉES À CONQUÉRIR

En 2023 nous continuerons à lutter contre les reculs et les freins en termes d'accès aux droits des femmes, des personnes LGBTQIA+ et de droits sexuels et reproductifs. Inscrits dans la déclinaison opérationnelle de son nouveau plan stratégique, plusieurs champs de lutte s'annoncent déjà :

- Pour la constitutionnalisation du droit à l'avortement, par un travail de plaidoyer auprès des parlementaires et de communication dans les médias et sur les réseaux sociaux.
- Contre la réforme des retraites injuste pour toutes et tous les salarié-e-s, le Planning familial se mobilisera dans la rue et dans les communications publiques.
- Pour demander l'application pleine et entière de la loi de 2001 relative à l'éducation à la sexualité (ES) des élèves, tout au long de leur scolarité, en assignant l'Etat en justice, aux côtés de Sidaction et SOS Homophobie.
- Pour s'emparer de la question du service national universel (SNU) à destination des jeunes de 15 à 17 ans, promesse de campagne d'Emmanuel Macron en 2017 mis en place depuis 2019-2020. L'incompatibilité du dispositif avec les valeurs du Planning, notamment à cause de la militarisation de la jeunesse et de la notion d'obligation de participation, a très vite permis au Planning de se positionner contre la généralisation de ce dispositif.

2023 sera une année de renégociation des conventions pluriannuelles d'objectifs avec les principaux bailleurs du Planning familial. L'occasion de renforcer les multiples actions et programmes en cours et de développer de nouveaux projets. Afin de mener à bien ces combats et tant d'autres, il s'agira de consolider l'équipe confédérale du Planning familial, en s'appuyant notamment sur l'accompagnement de la Scop l'Engrenage. De son côté, l'appui au mouvement sera renforcé par le déploiement de la mission de coordination des EVARS au niveau national.

Dans nos luttes pour l'accès aux droits, nous saurons être dans l'offensive et dans la convergence avec d'autres associations de réduction des risques en santé sexuelle et de lutte contre les violences. Nous poursuivrons avec force et conviction notre mobilisation nourrie de nos décennies de lutte, de notre travail de terrain et de notre volonté de mener une transformation sociale pour construire une société féministe, juste et égalitaire.

Le Bureau confédéral



le planning
familial

Confédération nationale du Planning Familial
4 square Saint-Irénée
75011 Paris

www.planning-familial.org